

# Note d'unité

## Centre bus de Seine Rive Gauche I N°2019-48

Décision du 29 avril 2019

---

**Décision n° BUS-MRB 2019-48 du 29 avril 2019  
portant délégation de signature du directeur de l'unité opérationnelle du centre bus  
de Seine Rive Gauche au personnel d'encadrement du centre bus de  
Seine Rive Gauche**

---

**Le directeur de l'unité opérationnelle du centre bus de Seine Rive Gauche,**

Vu le décret n°59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la R.A.T.P. ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la R.A.T.P. ;

Vu les articles L.2142-1 et suivants du code des transports ;

Vu la délégation de pouvoirs n° 2018-95 consentie le 17 décembre 2018 au directeur du département BUS par la Présidente-Directrice générale de la R.A.T.P. ;

Vu la délégation de pouvoirs n° 2018-84 consentie le 17 décembre 2018 au directeur du département MRB par la Présidente-Directrice générale de la R.A.T.P. ;

Vu la délégation de pouvoirs n° BUS 2018-131 consentie le 17 décembre 2018 par le directeur du département BUS au directeur de l'unité opérationnelle du centre bus de Seine Rive Gauche ;

Vu la délégation de pouvoirs n° MRB 2018-D-0950 consentie le 17 décembre 2018 par le directeur du département Matériel Roulant Bus (MRB) au directeur de l'unité opérationnelle du centre bus de Seine Rive Gauche ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

De donner délégation à :

- Monsieur Frédéric PROST, responsable des ressources humaines, ou à
- Monsieur Fabien LEBRETON, contrôleur de gestion d'unité, ou à
- Monsieur Sébastien PREL, responsable transport, ou à
- Madame Claire LEQUIPE, responsable exploitation maintenance, ou à
- Monsieur Laurent ROUSSEL, responsable maintenance, ou à
- Monsieur Xavier BAUCOURT, responsable prévention sécurité, ou à
- Monsieur Benoît SEGRESTAN, responsable qualité et environnement, ou à



- 
- Monsieur Pascal BENSALÈM, responsable d'équipe ressources humaines, ou à
  - Monsieur Stéphane COURTIN, assistant transport, ou à
  - Monsieur Karim MEKDAD, responsable innovation et développement, ou à
  - Monsieur Stéphane DESNOUHES, assistant transport, ou à
  - Monsieur Matthieu BALLAY, responsable maintenance.

à l'effet de signer, en son nom, tous les documents relatifs à l'enquête faisant suite soit à un accident grave du travail ou d'incidents répétés ayant révélé un risque grave, soit à la découverte d'un danger ou risque grave, d'une maladie professionnelle ou à caractère professionnel grave ou d'une atteinte aux droits des personnes.

### **Article 2**

La présente délégation annule et remplace la délégation de signature n° BUS - MRB 2018-117 du 28 janvier 2019.

### **Article 3**

La présente délégation est publiée au Bulletin officiel des actes de la RATP, mis en ligne sur le site internet de cette dernière ([www.ratp.fr](http://www.ratp.fr)).

Fait le 29 avril 2019

Rémi DE BIASI  
Directeur du centre bus de Seine Rive Gauche